

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 1

Date de compilation: 22.02.2018

N° révision: 1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit:** ULTRA LIGHT BASIS

**Code stock:** NPB

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation du produit:** Mastic pour application industrielle et professionnelle.

Pour renseignements regardant des applications supplémentaires veuillez contacter le numéro de téléphone mentionné ci-dessous.

Nous vous transmettrons à notre technicien d'application.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société:** Suter Kunststoffe AG

Aefligenstrasse 3

CH-3312 Fraubrunnen

SchUeiz

**Tél:** +41 (0)31 763 60 60

**Fax:** +41 (0)31 763 60 61

**Email:** info@sUiss-composite.ch

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Tél (en cas d'urgence):** ToxInfo Suisse, Tel. 145, International +41 (0)44 251 51 51

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification (CLP):** Aquatic Chronic 2: H411; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317

**Effets indésirables:** Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Éléments d'étiquetage:**

**Mentions de danger:** H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 2

**Pictogrammes de danger:** GHS07: Point d'exclamation

GHS09: Environnement



**Mentions d'avertissement:** Attention

**Conseils de prudence:** P102: Tenir hors de portée des enfants.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391: Recueillir le produit répandu.

## 2.3. Autres dangers

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Ingrédients dangereux:

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119456619-26

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
500-033-5	25068-38-6	-	Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411	40-60%

BISPHEENOL F-EPICHLORHYDRINHARZE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119454392-40

500-006-8	28064-14-4	-	Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1B: H317; Aquatic Chronic 2: H411	10-20%
-----------	------------	---	---	--------

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 3

1,4-BIS(2,3-ÉPOXYPROPOXY)BUTANE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119494060-45

219-371-7	2425-79-8	-	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317	10-20%
-----------	-----------	---	---	--------

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécifique:** Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 4

zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Cond's pour la manipulation:** Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

**Emballage approprié:** Acier enrobé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisations finales particulières:** Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition:** Donnée non disponible.

### DNEL/PNEC

**DNEL / PNEC** Donnée non disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

**Protection respiratoire:** Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

**Protection des mains:** Gants en nitrile. Délai de rupture de la matière constitutive du gant > 8 heures. Rubber gloves-thickness: 0,4 mm

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 5

**Protection de la peau:** Vêtement de protection.

**Environnementaux:** Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État:** Liquide

**Couleur:** Blanc

**Solubilité dans l'eau:** Non miscible

**Également soluble dans:** Solvants organiques principaux.

**Viscosité:** Visqueux

**Point/Domaine d'ébul. °C:** n.V.

**Point/Domaine de fusion °C:** n.V.

**Limites d'inflam. %: infér:** n.V.

**supér:** n.V.

**Pt d'éclair °C:** 147

**Coeff. de part. n-octanol/eau:** n.V.

**Auto-inflammabilité°C** n.a.

**Pression de vapeur:** n.V.

**Densité relative:** 0,5-0,7 g/ml

**pH:** n.a.

**VOC g/l:** ENTFÄLLT

### 9.2. Autres informations

**Autres informations:** Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité:** Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique:** Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter:** Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter:** Oxydants forts. Acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomp. dang:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 6

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Ingrédients dangereux:**

**PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE**

ORL	MUS	LD50	15600	mg/kg
ORL	RAT	LD50	11400	mg/kg
SKN	RBT	LD50	>20	ml/kg

**1,4-BIS(2,3-ÉPOXYPROPOXY)BUTANE**

ORL	MUS	LD50	1100	µg/kg
ORL	RAT	LD50	1134	mg/kg

**Toxicité:** Donnée non disponible.

### Symptômes / Voies d'exposition

**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité:** Donnée non disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** Non biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Bioaccumulation éventuelle.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité:** Absorbé rapidement par la terre.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Effets nocifs divers:** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 7

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination:** Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

**Code CED:** 08 04 09

**Élimination des emballages:** Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU:** UN3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,  
(BISPHENOL A-(EPICHLORHYDRIN) {REACTION PRODUCT}; 1,4-BIS[(VINILOXY)  
METHYL]CYCLOHEXANE)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe de transport:** 9

### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage:** III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Dangereux pour l'environnement:** Oui

**Polluant marin:** Oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Précautions particulières:** Aucune précaution particulière.

**Code tunnel:** E

**Catégorie de transport:** 3

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Éval. de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRA LIGHT BASIS

Page: 8

## Autres informations

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

\* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

**Phrases de rubrique 2 et 3:** H312: Nocif par contact cutané.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.